**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS :** République Centrafricaine

**TYPE DE RAPPORT : SEMESTRIEL, annuEl OU FINAL : Annuel**

**ANNEE DE RAPPORT:** Novembre 2020

|  |
| --- |
| **Titre du projet : Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale****Numéro Projet / MPTF Gateway: PBF-CAF-H1/000116456** |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”) :** [x]  Fonds fiduciaire pays[ ]  Fonds fiduciaire régional**Nom du fonds fiduciaire :**       | **Type et nom d’agence récipiendaire :** **RUNO** **ONU Femmes (Agence coordinatrice)****RUNO** **UNFPA****NUNO** **Search for Common Ground** |
| **Date du premier transfert de fonds:** ONU Femmes et UNFPA : 14 juin 2020Search for Common Ground : 12 septembre 2020**Date de fin de projet :** 12 juin 2021 **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre ?** Non |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :**[ ]  Initiative de promotion du genre[ ]  Initiative de promotion de la jeunesse[ ]  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)[ ]  Projet transfrontalier ou régional |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):** **Agence récipiendaire Budget** ONU Femmes $ $1,786,900.00UNFPA $ $1,026,840.00Search for Common Ground $ $743,650.00 Total: $ $3,557,390.00 Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet:78%\*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\***Budgetisation sensible au genre:**Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: $ 2,012,041.57Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: $ 1,121,699.54  |
| **Marquer de genre du projet: GM2****Marquer de risque du projet: Risque Moyen (1)****Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area »): Réconciliation Nationale** |
| **Préparation du rapport:**Rapport préparé par: **Novella Nikwigize**, Jean Jacques Ngbaramou (ONU Femmes), Aristide Ganabo (UNFPA), Michel Mbei (Search for Common Ground)Rapport approuvé par: Salvator NkurunzizaLe Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: **OUI** |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT :***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

**Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères) :**

A 18 mois d’exécution du projet, il y a une progression importante vers l’atteinte des résultats malgré les perturbations dues à la COVID-19. Le projet est bien implémenté et les acteurs impliqués jouent davantage les rôles qui leurs ont été attribués, permettant une vulgarisation effective de l’Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR).

Par conséquent, les leaders de femmes et jeunes et les journalistes ont désormais une meilleure compréhension de l’Accord et sont engagés dans des initiatives de paix auprès de leurs communautés.

Les activités préparatoires ont été finalisées et 70% des activités prévues ont été réalisées. L’analyse participative en cours de finalisation, permettra d’accélérer la mise en œuvre des activités restantes.

Enfin, pour faciliter la Coordination, des réunions mensuelles du Comité Technique et la mise en place de sous-comités techniques ont permis un suivi régulier de l’avancée et des défis du projet. La collaboration avec les acteurs stratégiques et locaux a été effective et productive.

Le flot de communication à double sens a été bien ancré : vulgariser l’APPR et ses avancées (à travers les communiqués du CES) auprès des populations (top down) et faire remonter vers les acteurs de la mise en œuvre de l’APPR, les besoins et aspirations des populations, jeunes et femmes (bottom up). Cela a permis au Projet de s’inscrire dans une zone charnière de la chaîne de communication et de mise en œuvre de l’APPR et faciliter l’alignement des activités sur le terrain et de plaidoyer de haut niveau, alignement essentiel durant la phase à venir du Projet, qui se tiendra en période électorale.

L’impact de la pandémie de Covid-19 sur la réalisation des activités a été prise en compte ; ce qui a permis des réajustements budgétaires et programmatiques en tenant compte du respect des mesures barrières avec une réponse à son impact sur les communautés.

**Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères) :**

Les Symposiums sur le rôle des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix, en présence de la UN Youth Envoy, les représentants de la Communauté Economique de l’Afrique Centrale (CEEAC) et d’autres personnalités clés ainsi que des jeunes et femmes issus de tout le territoire est prévu en trimestre 4 de l’année 2020 tandis que le Symposium pour les femmes est prévu au 1er trimestre 2021.

Les Symposiums permettront de vulgariser les résolutions 2250 et 1325 à travers la participation citoyenne de la jeunesse et des femmes par le partage d’expériences. Ce sera aussi l’occasion de faire un plaidoyer auprès des autorités nationales et internationales à travers la remise de recommandations qui favoriseront les partenariats et les collaborations stratégiques permettant une mobilisation des ressources en direction des jeunes et des femmes.

**POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :**

**Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (Limite de 1500 caractères) :**

N/A

**En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (Limite de 2000 caractères) :**

Le projet a permis de finaliser la Stratégie Nationale de Communication sur l’APPR et

la radio et télévision nationales et les radios partenaires disposent désormais des grilles de programmes améliorées et orientées sur des émissions sensibles à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale permettant de renforcer la sensibilisation auprès des populations de manière régulière.

A travers les causeries éducatives animés par les volontaires au sein des communautés, la population a une meilleure compréhension des enjeux de l’APPR et engage les volontaires plus ouvertement sur les dividendes et violations de l’APPR dans leurs communautés. Par ailleurs, les causeries au niveau communautaire ont permis à de nombreux jeunes de se démobiliser volontairement et être orientés vers les structures appropriées, comme l’explique l’un de nos volontaires à Paoua (cf Annexe 8 Newsletter Peace Week).

Les jeunes et les femmes s'engagent de manière visible pour la paix et l’ont témoigné lors de la Semaine de la Paix (21 au 25 sept) où plus de 9.000 personnes, majorité de femmes et jeunes, ont participé aux différentes activités qui ont permis de rassembler un large éventail de parties prenantes (y compris la MINUSCA, les agences des Nations Unies, les autorités locales, les OSC, les femmes et les organisations de jeunesse) pour discuter des défis et des opportunités de la mise en œuvre des processus de paix en RCA et du rôle des femmes et des jeunes pour garantir sa mise en œuvre réussie, en particulier en préparation du prochain cycle électoral. Lors de la Semaine de la Paix, des projections de films suivis de débats engagés et des jeux concours sur l’APPR ont vu la participation de centaines d’appelants, manifestant l’engouement et la connaissance du public sur ces questions. (cf Annexe 8).

Cette meilleure compréhension de leur rôle et contribution à la paix est aussi partagée par les 300 Volontaires communautaires formés à l’APPR et à la prévention au COVID-19 qui font de la sensibilisation en porte-à-porte, ce qui a permis aux bénéficiaires de poser plusieurs questions sur l’APPR dont les réponses ont enrichi leurs connaissances.

Les séances de formation sur les processus de paix ont été aussi une occasion pour renforcer les connaissances des jeunes, comme partagé par le Président de l’Association des Futurs Leaders de Centrafrique (AFLCA) (cf Annexe 1 Bulletin semestriel).

**Partie II: Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1:**

**D’Ici la fin du projet, les populations ciblées (hommes/femmes/jeunes) ont** **une meilleure compréhension du contenu et du processus de mise en œuvre et de suivi de l’Accord de paix ainsi que des autres mécanismes de relèvement en RCA.**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

A ce stade du projet, les populations cibles ont de plus en plus une meilleure compréhension du contenu et du processus de mise en œuvre et de suivi de l’Accord de paix. En effet, le Ministère de la Communication et des Médias a vu ses capacités renforcées et a produit des contenus en lien avec l’APPR. Ainsi, 50 Chargés de missions en communication des institutions étatiques et non étatiques œuvrant à Bangui sont mieux informés sur l’APPR et produisent des contenus de communication adaptés en lien avec l'APPR. Ces chargés de missions forment désormais le Réseau de Communication des Institutions qui constitue un interlocuteur permanent référentiel pour *Search for Common Ground* (Cf Annexe 2). De plus, 2 éditions du journal gouvernemental tirés en 2000 exemplaires par édition ont été distribués dans les différentes zones du Projet (Cf Annexe 6 et 7).

Aussi, les professionnels des médias ont compris leur rôle dans la mise en œuvre et le suivi de l’APPR et exercent leur métier dans le respect de l’éthique et la déontologie journalistique tout en intégrant le Do No Harm et le HRDDP Approach[[1]](#footnote-1).

De plus, 22 Journalistes, dont 09 Femmes et 11 Hommes venus de Bangui, Bambari, Bangassou et Paoua, ont été formés sur leur rôle dans la mise en œuvre et le suivi de l’APPR, les modules de formations ont été élaborées par un Consultant National et le Haut Conseiller à la Communication du Ministère de la Communication et des Médias avec le soutien du staff de projet.

50 Volontaires, de l’ONG Tamboula, dont 22 Femmes et 28 Hommes ont pu participer à la formation sur les clubs d’écoute. Ce renforcement de capacité des partenaires de mise en œuvre du projet s’inscrit dans la cadre de feedback sur la vulgarisation de l’APPR.

Par ailleurs, les consultations à la base ainsi que les émissions publiques ont permis aux populations de poser des questions fondamentales sur les dividendes de la paix, les changements voulus/espérés ainsi que le mécanisme de mise en œuvre après la signature de l’APPR (Cf Annexe 3).

Ces populations ont ainsi pu comprendre que la mise en œuvre de l’APPR est un processus évolutif qui nécessite la bonne volonté à mettre en application les conclusions de cet Accord.

Cette volonté commence à se manifester lorsque les populations qui depuis un certain nombre d’années, n’ont pas pu se déplacer à l’intérieur comme à l’extérieur de leur zone peuvent se rendre enfin soit dans la capitale soit dans certaines localités de leur choix en véhicule.

Par ailleurs, suite aux sessions de renforcement de capacités organisées à l’encontre du personnel des radios locales, ces radios locales mènent des activités en faveur de la cohésion sociale dans le strict respect des valeurs morales et professionnelles.

Les radios réalisent des émissions sur la cohésion sociale en s’appuyant sur les réalités, les ressources ainsi que les exemples de leurs communautés respectives.

L’approche common ground[[2]](#footnote-2), abordée pendant les sessions de renforcement de capacités, a été richement appréciée par les professionnels de medias qui ont pris l’engagement de traduire cette approche dans les émissions qu’ils produiront sur leurs antennes. Les magazines portraits (Cf Annexe 4) sont également une occasion de communiquer sur l’accord car les valeurs et les bons exemples se trouvant dans les communautés ont été mis en valeur pour passer un signal/message fort aux communautés autochtones que le changement est toujours possible et que de bonnes volontés sont à promouvoir et à imiter pour que la cohésion sociale soit une réalité vécue.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Pendant la mise en œuvre des activités de consultations à la base ainsi que les émissions publiques, la dimension genre ainsi que la participation des jeunes ont été réellement prise en compte avec des résultats escomptés satisfaisants.

Au total, sur 976 participants aux sessions de consultations à la base, il y avait 274 femmes (soit 28%), 105 jeunes (soit 10%).

Généralement, les femmes et les jeunes sont réservés de prendre la parole en public car leurs avis sont souvent remis en cause par les hommes. Lors des échanges, grâce à la méthodologie inclusive employée, les femmes et les jeunes se sont sentis considérés, ayant été conviés aux assises, et ont émis des propositions significatives, dont : élaborer des politiques nationales issus de consultations à la base et inclusives, créer des espaces d’échanges afin de prévenir et d’anticiper sur des faits qui mènent aux violences et qui menacent la paix et la cohésion sociale, organiser des séances de partage d’informations en temps réel entre les sensibilités communautaires et les services décentralisés de l’Etat. La participation massive des jeunes et femmes aux débats fait partie des attentes de ce projet.

**Résultat 2: D’ici la fin du projet, grâce à une participation accrue, les besoins et aspirations des jeunes et des femmes sont mieux intégrés dans la mise en œuvre et le suivi de l’APPR et autres processus de relèvement**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **On track**

**Resumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

A 18 mois du projet d’exécution, les besoins et aspirations des jeunes et des femmes sont mieux intégrés dans la mise en œuvre et le suivi de l’APPR et autres processus de relèvement. En effet, les organisations des femmes et des jeunes ont été formés-es sur le suivi citoyen des politiques publiques. Aussi, les leaders des organisations des femmes et des jeunes ont été formés sur le contenu de l’APPR, sont impliqués dans ses mécanismes de mise en œuvre et les ont vulgarisés auprès des populations des zones cibles du Projet.

L’analyse participative est dans sa phase de finalisation. Un Atelier de validation des résultats de l'enquête sera réalisé suivi de la dissémination. Parallèlement, des missions précurseurs dans les villes du projet, ainsi qu’à Obo, Kaga-Bandoro et Bouar permettront de sélectionner 20 jeunes et femmes leaders pour leur participation aux Symposiums qui auront finalement lieu en ligne au 4e trimestre 2020 pour le Symposium des Jeunes et 1er trimestre 2021 pour celui des Femmes. Les plaidoyers, qui ont touché 120 décideurs politiques et des autorités locales pour la prise en compte d’une représentativité des jeunes et des femmes dans les instances de mise en œuvre de l’APPR, ont pour résultats : les jeunes s’expriment sur le suivi de l’APPR à travers le représentant des jeunes au sein du Comité Exécutif de Suivi et les autorités nationales prennent en compte les aspirations des jeunes dans le cadre de l’APPR.

L’UNFPA et ses partenaires d’exécution travaillent avec des jeunes volontaires rémunérés qui mènent des causeries éducatives dans les maisons des jeunes et maisons de la femme ainsi que des activités de communications (campagnes d’affichages, sms et distributions de prospectus).

Depuis le lancement du Projet, 622 leaders des organisations des femmes et des jeunes ont été formés sur le contenu de l’APPR et autres mécanismes de relèvement et consolidation de la paix dont les résolutions 1325 et 2250 par ONU Femmes. Les leaders formés sont d’ores et déjà impliqués dans les mécanismes de mise en œuvre de l’APPR et les vulgarisent auprès des populations des zones cibles du Projet à travers les clubs d’écoutes et des causeries éducatives, utilisant des kits de sensibilisation (affiches, dépliants avec contact du point focal) installées à des endroits stratégiques pour faciliter leurs activités. Depuis le mois de mars 2020, environs 300 causeries éducatives se tiennent chaque semaine, ainsi que des projections de films et les clubs d’écoute d’émissions sur la cohésion sociale qui ont touché plus de 32.000 personnes, dont 60% de femmes, dans les quatre zones d’intervention. Grâce à leur accès privilégié aux communautés qu’ils rencontrent régulièrement, ces femmes et jeunes jouent un rôle clé dans la sensibilisation communautaire (notamment dans la prévention à la Covid-19 et pour promouvoir des élections paisibles auxquelles contribue la mise en œuvre de l’APPR) et la collecte d’informations sur la mise en œuvre et les violations de l’APPR dans les communautés, à usage des acteurs clés du suivi de l’APPR (autorités locales, MINUSCA, etc.).

Des supports de visibilité ont été acquis et disséminés aux endroits stratégiques des zones d’intervention pour assurer la visibilité du Projet, du bailleur et des acteurs de mise en œuvre sur le terrain. Les activités du Projet sont à présent coordonnées dans les localités de mise en œuvre à travers des sous-comités techniques dont les mises à jour alimentent les réunions de coordination du Comité Technique élargi (incluant MINUSCA, UA, CEEAC, Accord, GCNU).

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Ce résultat vise de manière spécifique l’intégration des besoins des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre de l’APPR. A cet effet, les femmes et jeunes, et particulièrement les leaders des organisations féminines et de jeunes, voient leurs capacités renforcées, et peuvent contribuer à la consolidation de la paix à travers une participation active dans les instances de mise en œuvre de l’APPR et l’engagement dans les activités de sensibilisation de leurs communautés. Par ailleurs, les volontaires sont formés sur les mécanismes de paix dont la Résolution 1325 et ont ainsi une connaissance particulière de l’intégration des femmes dans les processus de paix et sécurité et peuvent les intégrer dans leurs activités et ainsi promouvoir la participation des femmes dans les échanges et les diverses activités.

**Résultat 3: Les anciens combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires, les jeunes et femmes sont impliqués-es dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires facteurs de consolidation de la paix**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track**

**Resumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

A ce stade du projet, les acteurs clés de la vie politique du pays notamment, les anciens combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires, les jeunes et femmes sont impliqués-es dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires et ainsi dans la consolidation de la Paix au niveau communautaire. Pour faciliter cela, les comités locaux de paix et de réconciliation ont été évalués, avec l’appui du Ministère de l’Action Humanitaire et la section affaires civiles de la MINUSCA. 13 CLPR (environ 90 membres, dont 37 femmes) de Bangui, Paoua, Bozoum, Bambari et Bangassou ont fait l’objet d’évaluation de leurs besoins en équipement et formation.

Cette évaluation a fait l’objet d’un rapport complet sur leurs besoins en formation et équipements et donnera lieu à une dotation en équipement et des activités de renforcement de capacités dans les semaines à venir.

Les réunions des sous-comités techniques se tiennent régulièrement dans les 4 zones du Projet ; l’objectif est de coordonner les interventions des Partenaires clés du Projet à savoir, ONU Femmes, UNFPA et leurs partenaires d’exécution, Search for Common Ground et les radios communautaires, MINUSCA, les Représentants de femmes et Jeunes au sein des organes de suivi de l’APPR (CMOP et CES) et Organisations de la Société civile. A travers ces plateformes délocalisées, les décisions prises au niveau du Comité Exécutif de Suivi, auquel participent les représentants des jeunes et des femmes, sont restituées aux chargés de coordonner le travail des volontaires, et des activités de restitution sont aussi organisées au sein des clubs d’écoute et autres plateformes de sensibilisation. Par ailleurs, les remontées du terrain et aspirations des femmes et des jeunes sont effectivement intégrés dans le plaidoyer effectué par ces représentants au sein du CES et des CMOP, comme indiqué dans le Résultat 2.

Les travaux communautaires ont été réorientés vers la construction de 15 forages d’eau potable, en cours de construction, qui bénéficieront à toute la communauté et faciliteront la lutte contre la Covid-19. Les points d’eau constitueront des espaces de vie où se tiendront des activités communautaires.

Les jeunes et les femmes s'engagent pour la paix et l’ont témoigné lors de la semaine de la paix du 21 au 25 septembre 2020. 9.000 personnes, majorité de femmes, ont participé aux différentes activités. Les activités ont permis de rassembler un large éventail de parties prenantes (y compris la MINUSCA, les agences des Nations Unies, les autorités locales, les OSC, les femmes et les organisations de jeunesse) pour discuter des défis et des opportunités de la mise en œuvre des processus de paix en RCA et du rôle des femmes et des jeunes pour garantir sa mise en œuvre réussie, en particulier en préparation du prochain cycle électoral.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Une attention particulière a été donnée à l’intégration des femmes et de leurs besoins dans la gestion des actifs communautaires, à travers notamment la priorisation de forages d’eau potable, à usage majoritairement féminine, et le ciblage des femmes les plus vulnérables pour bénéficier de soutien à travers les AGR, activité qui remplacera les activités de masse qui ont été entravées par les mesures barrières à la pandémie de Covid-19.

**Résultat 4:**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

**Partie III: Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi:** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)Durant la période de janvier à novembre, il y a eu une réunion des points focaux suivi et évaluation à l’initiative du Chargé Suivi et Evaluation recruté dans le cadre du Projet.Des activités de suivi évaluation sur le terrain avaient été lancées, en collaboration avec le chargé suivi évaluation du PBF, et le point focal du Projet ONU Femmes. Les missions sur terrain ont été interrompues dès mi-mars, suite à l’apparition de la pandémie de Covid-19 mais ont été reprises depuis le mois d’août. De plus, la mise en place des sous-comités techniques au niveau local dans les zones de mise en œuvre du Projet contribue à la collecte rapide et régulières d’information sur la mise en œuvre et le suivi communautaire du projet. | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ? Oui en dehors du Résultat 1 dont une enquête de terrain permettra d'identifier la base de cet indicateur.La survenue de la pandémie a retardé la conduite de cette enquête.Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ? Oui |
| **Evaluation:** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport?Non | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): $50,000.00Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*: le projet prend fin en mai 2021 et devra être évalué. Dès le premier trimestre de 2021, le processus de sélection sera initiée en collaboration avec le secrétariat technique de PBF . |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donnateur: Montant ($):                                  |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) | Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet, divers défis sont apparus et solutions mises en place, comme suit :- Défi : Le contexte actuel de la pandémie de coronavirus et des élections prochaines. Solution : le Ministère de la Santé et l’Agence Nationale des Élections (ANE) seront engagés pour une potentielle harmonisation des différents messages donnés à la population et pour y intégrer les messages sur l’APPR ;- Défi : avec l’approche des élections, de nombreuses voix s’élèvent en opposition à la pertinence de l’APPR. Solution : Tenir compte des débats publics et mettra en place des actions concrètes, renforcer la sensibilisation sur terrain et gérer les potentielles réticentes des populations ;- Défi : Coordonner les activités du Projet sur le terrain. Solution : à travers le Comité Technique, une coordination a été établie entre les acteurs de la mise en œuvre et les équipes de la MINUSCA et les autres partenaires stratégiques travaillant sur le terrain;- Défi : Coordonner la communication dans les deux sens et s’assurer de la remontée de l’information du terrain et de dissémination des avancées issues du Comité de pilotage (dividendes de paix). Solution : La contribution du Projet sur le terrain sera rendue visible au niveau national à travers la collecte de données sur terrain et le partage de ces données au niveau national.- Défi : suivi des activités sur terrain, surtout dans le contexte du coronavirus. Solution : sous-commissions techniques dans les zones d’intervention comme cadres de concertation local pour pouvoir adapter les contenus, méthodes et plateformes de communication et cible aux réalités. |

**Partie IV: COVID-19**

*Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19.*

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.

$ 10,102 UNFPA

$ 292,777.11 ONU Femmes

Une partie des fonds alloués à l’organisation des activités communautaires et de rassemblements de masse ont été réorientés pour contribuer à la prévention à la Covid-19 (achats de masques et kits barrières, surtout à usage des volontaires engagés dans la sensibilisation communautaire, et mise à disposition de dispositifs de lavage de mains), la réponse à la Covid-19 (construction de 15 forages d’eau potable comme activités communautaires) et pour limiter l’impact de la Covid-19 sur les communautés les plus vulnérables (activités génératrices de revenus pour les femmes et jeunes les plus vulnérables).

1. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

Les volontaires d’ONU Femmes, déjà déployés sur le terrain dans la sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale, ont été formés par la Commission Communication Nationale en réponse à la Covid-19 et ont sensibilisés les populations qu’elles rencontraient dans le cadre du Projet sur la prévention et la réponse à la pandémie (conduite à tenir, qui alerter, etc.). Cela a permis d’appuyer les efforts de prévention dans les zones de mise en œuvre, grâce au concours des 300 volontaires déployés dans le cadre du Projet. Par ailleurs, pour faire face aux restrictions de rassemblements de masse, les techniques de sensibilisation ont été adaptées, notamment en privilégiant la sensibilisation de porte à porte et en groupes restreints.

1. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

[ ]  Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

[x]  Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

[x]  Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

[ ]  Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

[ ]  Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

[ ]  Autres (veuillez préciser):

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

**Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de donnée** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1****D’Ici la fin du projet, les populations ciblées (hommes/femmes/jeunes) ont une meilleure compréhension du contenu et du processus de mise en œuvre et de suivi de l’Accord de paix ainsi que des autres mécanismes de relèvement en RCA.** | Indicateur 1.1% de la population (% de femmes, % de jeunes filles, % de jeunes garçons et % d’hommes) qui indique une meilleure compréhension de l’APPR dans les zones cibles du Projet | TBD | 60 % de la population (30% femmes, 30% jeunes filles, 25% jeunes garçons, 15% hommes) | AD | Le cadre de résultat, ayant été revu, a permis de confirmer les indicateurs ; Une revue documentaire couplée par une enquête de terrain permettra d'identifier la base de cet indicateur. | La pandémie de la Covid-19 a retardé la conduite de cette identification. |
| Indicateur 1.2% des fausses informations sur l’Accord dans les médias diffusés par les radios communautaires | 50% | 20% | AD | L'atelier de formation tenu à Boali a permis aux professionnels de Média de réduire assez systématiquement la flambée des fakenews. Les techniques acquises lors de cet atelier par les professionnels de média ont contribué à la réduction de fausses informations dans les zones du projet. |  |
| Indicateur 1.3Existence des messages d’incitation à la haine dans les zones cibles | Elevé | Faible | AD | Les émissions publiques réalisées dans les provinces ont permis aux publics conviés de passer des messages de paix et de cohésion sociale. Ces émissions diffusées ont combattu drastiquement les messages de haine qui prévalaient. Il en est de même du Magazine Portraits réalisés courant Avril. |  |
| Produit 1.1**Le Ministère de la Communication et des Médias ainsi que la Radiotélévision Centrafricaine et 6 radios communautaires des zones cibles du Projet ont des capacités renforcées et produisent des contenus en lien avec l’APPR.**  | Indicateur 1.1.1Existence d’une stratégie nationale de communication pour le relèvement et la consolidation de la paix. | 0 | 1 | 1 | Le document final sera publié par le Ministère de la Communication. |  |
| Indicateur 1.1.2Nombre des radios communautaires ayant bénéficié des dotations en équipement et matérielIndicateur 1.1.3Nombre de tables rondes de communication gouvernementale organisésIndicateur 1.1.4Nombre de numéro du Journal Gouvernemental édité en 5 000 exemplaires | 000 | 665 | 602  | Deux éditions du Journal Gouvernemental ont déjà été publiés (voir en annexe) et ont été mis à disposition du Ministère de la Communication et des Médias | L'organisation des tables rondes gouvernementales n'a pas été possible pour cause d'indisponibilité des acteurs de la partie gouvernementale. |
| Produit 1.2**Au moins 100 professionnels des médias ont compris leur rôle dans la mise en œuvre et le suivi de l’APPR et exercent leur métier dans le respect de l’éthique et la déontologie journalistique tout en intégrant le Do No Harm et le HRDDP Approach** | Indicateur 1.2.1Nombre de professionnels de médias (# femmes, # hommes) ayant bénéficié des renforcements de leurs capacités | 0 | 100 | 22 professionnels de Média des zones du projet ont été formés. Femmes : 40,90% ; Hommes : 49%. | Le calendrier de la formation a été tenu et s'était bien déroulé et le pourcentage de progrès à l'issu de cette évaluation est satisfaisant : 22,72% de progrès réalisé. | En cours  |
| Indicateur 1.2.2Nombre des nouvelles émissions sur le processus de paix et la cohésion sociale ajoutées sur les grilles des programmes. | 0 | 5 | 0 | Un Magazine Portrait dénommé le Brave et une émission publique sur le thème de la paix ont été réalisés. Les feuilletons radiophoniques sont en cours de mise en œuvre et seront renseigné dans le prochain rapport. |  |
| **Résultat 2****D’ici la fin du projet, grâce à une participation accrue, les besoins et aspirations des jeunes et des femmes sont mieux intégrés dans la mise en œuvre et le suivi de l’APPR et autres processus de relèvement** | Indicateur 2.1% de la population (% de femmes, % de jeunes filles, % de jeunes garçons et % d’hommes) dans les zones cibles du projet qui indique mieux comprendre les enjeux de la participation des femmes et jeunes au sein des instances de la mise en œuvre de l’Accord | 0 | 60% de la population (30% femmes, 30% jeunes filles, 25% jeunes garçons, 15% hommes) des populations des zones d’interventions. | AD |  | Il y a eu changement de partenaire d'exécution au cours de l'année, ce qui a généré un retard dans la mise en oeuvre des activités. |
| Indicateur 2.2Nombre de revendications formulées par les femmes pris en compte  | 0 | 5 | 0 |  | Il y a eu changement de partenaire d'exécution au cours de l'année, ce qui a généré un retard dans la mise en œuvre des activités. |
| Indicateur 2.3Nombre de revendications formulées par les jeunes (filles/garçons) pris en compte Indicateur 2.4Nombre d’initiative des femmes et des jeunes au sein des instances de mise en œuvre et de suivi de l’accord | 00 | 55 | 11 | Une initiative des jeunes au sein des instances de mise en œuvre de l’APPR a été réalisée afin de rendre compte des échanges tenus dans les instances de mise en œuvre de l’APPR, à l’intention des jeunes membres du Conseil National de la Jeunesse. |  |
| Produit 2.1**Les organisations des femmes et des jeunes ont mené une campagne de plaidoyer institutionnel pour une juste et équitable représentativité des femmes et des jeunes au sein des instances de mise œuvre de l’APPR et des autres processus de paix en RCA et été formés-es sur le suivi citoyen des politiques publiques** | Indicateur 2.1.1Nombre des leaders des organisations des femmes et des jeunes (filles/garçons) formés sur le contenu de l’accord | 0 | 240 (120 femmes, 60 jeunes filles, 60 jeunes garçons) | 60  | 60 leaders des organisations des femmes et des jeunes ont été formés à Bangui, Bimbo et Bégoua. | **Il y a eu changement de partenaire d'exécution au cours de l'année, ce qui a généré un retard dans la mise en œuvre des activités.** |
| Indicateur 2.1.2Nombre de personnes (membre du gouvernement, députés, conseillés économiques, FSI et instance APPR) ayant été touchées par les réunions de plaidoyersIndicateur 2.1.3Analyse participative réaliséeIndicateur 2.1.4Nombre de réunions de dialogues organisées Indicateur 2.1.5Nombre de leaders qui participent aux symposiums  | 0000 | 5001 Rapport d’analyse réalisé96000240 (120 femmes, 60 jeunes filles et 60 jeunes garçons) | 120000 | A l’heure actuelle, 34 leaders jeunes qui sont au sein des institutions républicaines ont été sensibilisés sur les résolutions 1325 et 2250 du Conseil de Sécurité de l’ONU.Analyse participative en cours de finalisationLes activités sont en cours de préparation.Le premier Symposium prévu en mai 2020 a été reportée. Le budget nécessaire a été transféré au partenaire de mise en œuvre et les activités préparatoires se poursuivent. Le symposium se déroulera en ligne. | Le partenaire d’exécution vient d’être recrutéLes Symposiums prévus au 2e trimestre ont été reportés au trimestre 4 de l’année 2020 pour les jeunes tandis que le Symposium pour les femmes est prévu au 1er trimestre 2021. |
| Produit 2.2**Les leaders des organisations des femmes et des jeunes ont été formés sur le contenu de l’APPR et sont impliqués dans ses mécanismes de mise en œuvre et les ont vulgarisés auprès des populations (hommes/femmes/jeunes) des zones cibles su Projet** | Indicateur 2.2.1Nombre des femmes et jeunes (filles/garçons) formés sur le suivi des politiques publiques. | 0 | 360 | 300  | 300 jeunes volontaires (jeunes et femmes leaders des localités de Bambari, Paoua, Bangui et Bangassou) dont 48% de femmes, ont été renforcés sur le contenu des accords de paix ainsi que sur les autres mécanismes de relèvement et de consolidation de la paix en RCA**.** Ils organisent depuis le mois de mars des activités de sensibilisations, causeries éducatives, clubs d’écoute et projection de films au sein des communautés et ont déjà pu toucher plus de 32.000 personnes. |  |
| Indicateur 2.2.2% des femmes et jeunes (filles/garçons) au sein des instances de la mise en Œuvre de l’Accord | 0 | 30 % des femmes et 30% jeunes (50%filles/50%garçons). | AD |  |  |
| **Résultat 3****Les anciens combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires, les jeunes et femmes sont impliqués-es dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires facteurs de consolidation de la paix** | Indicateur 3.1% de la population (% de femmes, % de jeunes filles, % de jeunes garçons et % d’hommes) des zones cibles du Projet qui indiquent faire confiance au processus de réconciliation nationale | 30% | 50% (30% femmes, 30% jeunes filles, 25% jeunes garçons, 15% hommes) | AD | L’analyse participative a pris en compte ces indicateurs de perception  |  |
| Indicateur 3.2Nombre de déplacés et de réfugiés retournés dans leur localité d’origine  | 0 | 100 | AD |  |  |
| Indicateur 3.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 3.1**Les Comités locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR) ont créé un cadre de dialogue et de concertation entre les ex combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires.** | Indicateur 3.1.1Nombre de membres comités locaux de paix et réconciliation (# femmes/#d’hommes) ayant bénéficié des renforcements des capacités et qui ont accomplis leurs missions en intégrant le Do No Harm et le HRDDP Approch  | 0 | 90 (dont 36 femmes 54 hommes) | 0 | 13 CLPR (env. 90 membres) de Bangui, Paoua, Bozoum, Bambari et Bangassou ont fait l’objet d’évaluation des besoins avec l’appui du Ministère de l’Action Humanitaire et la section affaires civiles de la MINUSCA.Cette évaluation a fait l’objet d’un rapport complet sur leurs besoins en formation et équipements et donnera lieu à une dotation en équipement et des activités de renforcement de capacités dans les semaines à venir |  |
| Indicateur 3.1.2Nombre de personnes (hommes/femmes/jeunes) ont pris part aux conférences intergénérationnelles organisées par les CLPR dans les localités cibles du Projet**.** | 0 | 720 | 322 (200 filles, 122 garçons)  | Dans le nouveau Plan de Travail ONU Femmes (approuvé en juin 2020 par PBSO), cette activité a été remplacée par des activités de soutien à la résilience économique dans le cadre du Covid-19. Elles seront mises en œuvre au troisième trimestre, à travers les CLPR. | Cette activité a été suspendue du fait des mesures barrières pour la lutte contre le COVID 19. |
| Produit 3.2**Les Ex-combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires ont participé à des activités socio culturelles de promotion de la cohésion sociale et de la réconciliation inter communautaire**  | Indicateur 3.2.1Nombre de personnes (hommes/femmes/jeunes) ayant pris part aux célébrations œcuméniques dans les localités du Projet  | 0 | 1200 | 0 | Pour adapter ces activités à la pandémie de Covid-19, une partie du budget sera utilisé pour renforcer les travaux d'intérêt communautaire et de cohésion sociale. Les activités œcuméniques organisées tiendront compte des mesures de distanciation et l'interdiction de rassemblements de masse.  | Les activités ont été modifiées (modification approuvée par PBSO en juin 2020) pour s’adapter au contexte du Covid-19. |
| Indicateur 3.2.2Nombre personnes (hommes/femmes/jeunes) ayant pris part aux travaux communautaires. Indicateur 3.2.3Nombre de personnes (hommes/femmes/jeunes) ayant pris part aux activités culturelles et sportives dans organisées dans les localités du Projet.  | **0****0** | **7500****7500** | 09000 personnes, plus de 50% de femmes, ont participé aux différentes activités culturelles | Des réajustements sont faits pour permettre aux activités communautaires de s’insérer dans la réponse à Covid-19. Cette activité a été réorientée vers la construction de forages d’eau potables en cours de réalisation.Une semaine de la Paix s’est tenue dans les 4 zones d’interventions avec des matchs de football entre filles et garçons et communautés religieuses et musulmanes, des activités culturelles et des activités de sensibilisation de masse. Ces activités ont rassemblé plus 9.000 personnes et ont permis de renforcer la sensibilisation sur l’APPR et la visibilité des partenaires, et particulièrement du PBF, au niveau local. | Activité retardée du fait de la pandémie de Covid-19.  |

1. Le Do not Harm approach consiste à exercer la profession du journalisme dans le strict respect de l’éthique et de la déontologie professionnel en évitant bien sûr d’exposer la population

HRDDP qui se traduit par Human right due Diligence Policy est une approche que les professionnels de médias doivent aussi faire montre dans l’exercice de leur profession. Cette approche consiste à faire la promotion des droits humains dans la profession du journalisme et des media [↑](#footnote-ref-1)
2. Composé de 11 étapes, c’est une approche qui permet aux professionnels de media de comprendre que le conflit est une chose inévitable mais que l’on peut éviter d’en arriver à l’étape de la violence. Search à travers cette approche aimerait faire comprendre aux journalistes comment le conflit est-il perçu. Le conflit peut être une opportunité pour les communautés de se connaitre davantage et de se passer des attitudes antagonistes vers une attitude collaborative. Les Journalistes doivent à travers l’exercice de leur profession promouvoir les choses qui unissent les gens dans les communautés. [↑](#footnote-ref-2)